

Zeitschrift: Archéologie vaudoise : chroniques
Band: - (2014)

Artikel: KALETEDOY dans la forêt du Sepey : un dépôt monétaire du Second âge du Fer à Cossonay
Autor: Geiser, Anne / Crausaz, Aurélie
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1047752>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 09.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

KALETEDOY dans la forêt du Sepey

Un dépôt monétaire du Second âge du Fer à Cossonay

Anne Geiser
Avec une contribution d'Aurélie Crausaz

59 deniers gaulois en argent à la légende KALETEDOY ont été trouvés en 2012 dans le Bois du Sepey à Cossonay. Archéologie et numismatique se complètent et permettent d'inscrire cette découverte dans le panorama des dépôts d'offrandes que l'on trouve dans le monde celtique à la fin 2^e siècle ou début du 1^{er} siècle av. J.-C.

Fig. 1

Deniers gaulois en argent à la légende KALETEDOY (diam. 12,8-15,4 mm). A gauche denier romain de P. Cornelius Sylla (© Musée monétaire cantonal, Lausanne).



Contexte historique...

Entre les massifs du Jura et des Alpes, Cossonay se situe dans la partie méridionale du Plateau occidental bordé au sud par le Léman. Au 2^e s. av. J.-C., l'occupation de cette région reste énigmatique. Y trouvait-on des Séquanais (selon la thèse de plusieurs chercheurs¹) qui tenaient le Jura ou déjà des Helvètes? La rive gauche du Rhône de Genève à Valence est alors allobroge et fait partie de la Gaule transalpine que Rome contrôle dès 122/121 av. J.-C.

...et numismatique

Chaque série monétaire reflète un pouvoir qui garantit la valeur et la circulation des pièces par l'impression de sa marque (types et légendes). Les attributions des monnaies celtiques demeurent complexes, car les peuples qui les frappent sont mal définis. Quatre courants monétaires se succèdent sur le Plateau, comme en témoignent les faciès connus illustrés par les dépôts en structures fermées et les trouvailles de sites. Ils paraissent coïncider avec deux phases historiques d'occupation. A la première phase, qui s'achève avec les migrations cimbriques (101 av. J.-C.), correspondent deux courants partagés entre les peuples de Gaule orientale.

Le premier d'entre eux compte des pièces produites sur des étalons grecs d'or et d'argent, des imitations du statère de Philippe II de Macédoine et de l'obole de Marseille, dès la fin du 3^e au milieu du 2^e s. av. J.-C. Le deuxième courant se compose de bronzes coulés («à la grosse tête») et de deniers gaulois de typologie romaine (KALETEDOY notamment). La période 130/120-90/80 marque la fin des circulations exclusives de ces pièces, même si celles-ci se poursuivent encore après.

La seconde phase historique débute après les migrations cimbriques et correspond à deux nouveaux courants monétaires sur le Plateau, ponctués par la guerre des Gaules. Ainsi, ceux-ci comptent de nouvelles espèces, en particulier des quinaires au rameau (poids du demi-denier romain), absents avant 100, mais présents dans les faciès postérieurs. Ils sont d'abord produits dans la seconde moitié du 2^e siècle au sud de

l'Allemagne actuelle, origine présumée des Helvètes, puis deviennent à l'échelle du Plateau les principales émissions de ce peuple avant et après la guerre des Gaules.

Les monnaies à la légende KALETEDOY

Avec la mainmise progressive de Rome au sud des Alpes et dans la vallée du Rhône, les habitudes monétaires, relations d'échange entre peuples gaulois, Rome et Marseille, évoluent. Ainsi, les émissions d'argent qui ont cours chez les Allobroges et dans la Gaule chevelue orientale à la fin du 2^e siècle, reproduisent les types du denier romain. Le poids de ces pièces se rapproche de la fraction du denier: le quinaire (deuxième courant monétaire).

Les monnaies à la légende KALETEDOY (type BnF 8174-8308) ont fait l'objet de nombreuses études². Leur très vaste dispersion en Gaule orientale en interdit une attribution trop précise. Leur datation a connu de nombreux rebondissements. Les chercheurs français et anglais, J.-B. Colbert de Beaulieu et D. F. Allen, ont été parmi les premiers à en proposer le classement fondé principalement sur l'évolution des revers et plus particulièrement de la légende devenue symbolique. La sériation relative par identification des coins reste encore à étudier. Elle s'avèrera difficile en raison du nombre important et varié de types retrouvés.

Un prototype romain de 151 av. J.-C. (fig. 2)

Le denier romain de P. CORNELIVS SVLA frappé en 151 est considéré comme prototype de la série (RRC 205/1). Car sur les pièces gauloises de KALETEDOY probablement les plus anciennes, on peut lire au revers le monogramme latin SVLA ligaturé (RIG 91-BnF 8296), tel qu'il figure sur les exemplaires du monétaire romain. Une imitation de la déesse Roma casquée est représentée au droit et, un sujet analogue à celui du prototype: un cheval trottant ou passant au revers. La datation du denier romain constituerait donc un *terminus postquem* pour la production des monnaies de KALETEDOY.



Fig. 2

Le denier de P. Cornelius Sylla, Rome, République, 151 av. J.-C. (RRC 205/1). AR, 3,47 g; 18,1-16,4 mm; 45°. © Musée monétaire cantonal, Lausanne, MMC 2681 (collections de référence).



Fig. 3

Cossonay – Le Sepey. Fouille d'un premier secteur au sud du bloc erratique (© Archéologie cantonale, Lausanne, photo K. Weber Cavin).



Le dépôt de Cossonay

Histoire de la découverte

En 2012, deux utilisateurs de détecteurs (S. Cosendey et G. Racloz) recueillent dans le Bois du Sepey, sur la commune de Cossonay (VD), un lot de monnaies en argent qu'ils signalent et remettent immédiatement à l'Archéologie cantonale. Une reconnaissance sur le lieu de découverte effectuée par la Section et un prospecteur autorisé confirme alors la présence d'un dépôt monétaire. Saluons ici le bon réflexe et l'esprit citoyen

de ces deux détectoristes. C'est ce comportement responsable qui a permis la réalisation de cette étude. En nous signalant cette trouvaille, ils ont protégé la contextualisation de ces monnaies, indispensable à toute découverte faite en prospection et la seule à même de révéler tout le potentiel d'informations scientifiques. Un lot d'objets archéologiques qui en est dépourvu constitue une atteinte irréparable.

Face aux risques de pillage du site, une fouille archéologique est rapidement mise en place du 8 au 22 octobre 2012, dirigée par K. Weber Cavin,

accompagnée de deux archéologues (D. Pogat et L. Prétôt), et d'un prospecteur agréé (Ch. Ansermet).

Ce dépôt se situe en forêt sur une pente marquée orientée à l'ouest, à proximité immédiate de deux blocs erratiques. Plusieurs autres blocs de bonne taille se remarquent dans les environs. Une surface de fouille d'une cinquantaine de m² est alors ouverte, afin de prélever le matériel monétaire encore en place dans son contexte stratigraphique, et d'étudier sa dispersion et son mode de dépôt.

Observations de terrain

Les méthodes de fouille consistent en décapages successifs réguliers, avec positionnement des objets (coordonnées x, y, z), tamisage systématique des sédiments par quart de mètre carré sur une maille de 0,5 cm et passage des surfaces et des déblais au détecteur de métaux.

Devant l'absence totale de traces d'activités humaines et de tout autre vestige que les monnaies, une fouille plus rapide est effectuée jusqu'à la base des blocs erratiques, à environ 70 cm de profondeur.

La stratigraphie générale présente un niveau d'humus peu épais, d'environ 5 cm, qui recouvre une couche d'environ 20 cm d'épaisseur de limon légèrement sableux, compact, de couleur chamois clair, riche en graviers et petits galets. Sa base est marquée par des galets de plus grande dimension, de 15 à 20 cm (fig. 3). La majorité des objets découverts en fouille provient de la partie inférieure de cette couche, parfois pris entre les galets situés à sa base. Cette couche, dépourvue de toute trace anthropique (charbons, niveau de circulation, structures creuses) repose sur des sédiments naturels devenant plus compacts et argileux, totalement stériles. Aucune fosse d'implantation ni dispositif de calage des blocs erratiques n'a été mis en évidence. Ils se trouvent en position primaire, comme le confirment les altérations du sédiment naturel à leur aplomb.

Dispersion des monnaies

Le matériel retrouvé en fouille et en prospection est pour l'essentiel constitué de 59 deniers gaulois de KALETEDOY, et d'un flan non-frappé. Une lame de couteau en matériau ferreux est retrouvée

en prospection à quelques mètres à l'ouest de la fouille, accompagnée de quelques éléments ferreux très corrodés indéterminés. La lame et la soie ont été repliées volontairement à plusieurs reprises (cf. encadré p. 104).

Le classement des monnaies du dépôt (fig. 4-8)

Le dépôt de Cossonay a offert 59 deniers de KALETEDOY (98,4%) et un flan (n°1: 1,6%). Trois pièces ne peuvent pas être classées (CYM12 n°s 7, 15, 59: 5%). Les autres entrent dans les séries connues. Ces deniers se subdivisent en deux groupes principaux, dont la spécificité tient de la typologie du cheval et de l'évolution symbolique de la légende au revers³.

Groupe A: le dépôt de Cossonay renferme 7 exemplaires de ce groupe (11,7%). L'une des jambes antérieures du cheval trottant à gauche est levée, l'autre droite. La légende se lit de droite à gauche. **KALE** au-dessus de la croupe, **T** renversé sous la queue, **€ V** ou **Δ** sous le ventre du cheval, entre les jambes avant **O** et à g. devant le poitrail **Y** couché. Les subdivisions de ce groupe typologique se déclinent selon la représentation des lettres-symboles sous le ventre du cheval.

Groupe B: 49 exemplaires du dépôt de Cossonay relèvent de ce groupe (81,7%). Les jambes avant et arrière du cheval sont parallèles. La légende se lit de droite à gauche. **KALE** au-dessus de la croupe. Sous la queue le **T** a disparu, de même que le **O** entre les antérieures. Le **Y** couché à g. est généralement présent devant le poitrail. Sous le ventre de l'équidé figurent des lettres-symboles caractéristiques du classement: B.1 **Δ** (delta), B.3 **de-mi-roue à rayons** et B.4 **⊕** (roue à rayons). Ces lettres-symbole se superposent souvent à un autre signe, invisible en cas de frappe décentrée. Les pièces de ce type sont alors classées dans les types génériques B.1.1, B.3.1 et B.4.1 :

A.1.1 (fig. 4)

Delta renversé ∇ , pointé aux trois angles, sans ϵ visible:
6 exemplaires (10%) (CYM12 n^{os} 11, 28, 33, 35, 39, 60).

A.4.1

Delta droit Δ , pointé aux trois angles, sans ϵ visible:
1 exemplaire (1,6%) (CYM12 n^o6).

B.1.1

(type générique): Δ (delta droit): 10 exemplaires (16,6%)
(CYM12 n^{os} 3, 8, 14, 27, 31, 32, 44, 49, 56, 58).

B.1.3 (fig. 5)

Delta sur demi-cercle pointé ou epsilon renversé:
4 exemplaires (6,6%) (CYM12 n^{os} 10, 19, 25, 54).

B.1.4

Delta sur demi-roue à rayons: 1 exemplaire (1,6%)
(CYM12 n^o4).

B.3.4 (fig. 6)

Demi-roue à rayons sur delta droit: 2 exemplaires (3,2%)
(CYM12 n^{os} 5, 47).

B.4.1

(type générique): \oplus roue à rayons: 13 exemplaires (21,6%)
(CYM12 n^{os} 12, 16, 26, 30, 36, 38, 40, 46, 50, 51, 52, 53, 57).

B.4.2

Roue à rayons sur demi-cercle: 7 exemplaires (11,6%)
(CYM12 n^{os} 2, 13, 20, 22, 23, 41, 42).

B.4.3 (fig. 7)

Roue à rayons sur epsilon renversé: 12 exemplaires (20%)
(CYM12 n^{os} 9, 17, 18, 21, 24, 29, 34, 37, 43, 45, 48, 55).

**Fig. 4**

Av.: A.1.1 - CYM12 no 11 (1,69 g; 13,4 mm; 45°).
Rv.: A.1.1 - CYM12 no 28 (1,78 g; 12,8 mm; 50°).

**Fig. 5**

B.1.3 - CYM12 no 54 (1,84 g; 13,4 mm; 350°).

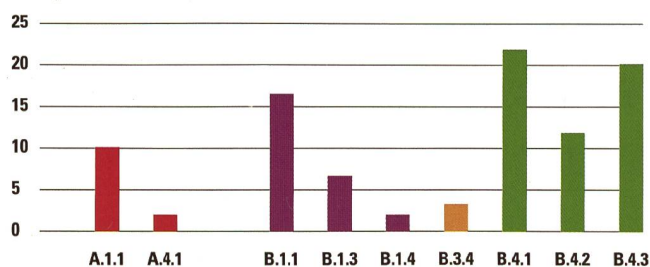
**Fig. 6**

Av.: B.3.4 - CYM12 no 47 (1,79 g; 13,4 mm; 350°).
Rv.: B.3.4 - CYM12 no 5 (1,79 g; 15,4 mm; 160°).

**Fig. 7**

B.4.3 - CYM12 no 17 (1,83 g; 14,0 mm; 200°).

Fig. 4-7: © Musée monétaire cantonal,
Lausanne.

**Fig. 8**

Groupes, types génériques et types
monétaires du dépôt de Cossonay (en %)
(DAO A. Geiser).

Groupe/ type	Lettres/symboles	Cossonay-nb%	Nom du site	TPQ archéo	Référence
A.1-A.4					
A.1.1	∇ (delta renversé)	6 ex. (10%)	Mormont (hors fosses 488)	Contexte général: 130-120-90/80 a.C.	-
A.4.1	Δ (delta)	1 ex. (1,6%)	Oppidum d'Etival-Clairefontaine (Vosges)	niveau III de 130-120-90/80	Deyber et al. 2003, p. 125.
B.1					
B.1.1	Δ (delta)	10 ex. (16,6%)	Mormont (hors fosses 60) Bibracte (fosse PCo 1660)	Contexte général: 130-120-90/80 120/110-90/80 a.C.	- Bibracte 2007, p.60-61,118 et 130
B.1.3	Δ (delta sur epsilon renversé)	4 ex. (6,6%)	Mormont (fosse 559)	Structure fermée : 130-120-90/80 a.C. Dendro: 107/102 a.C.	Geiser 2013, p. 25-31
B.1.4	delta sur demi-roue à rayons	1 ex. (1,6%)		-	-
B.3					
B.3.4	demi-roue à rayons sur delta	2 ex. (3,2%)		-	-
B.4.1					
B.4.1	⊕ (roue à rayons)	13 ex. (21,6%)	Mormont (fosses 165, 183, 184, 43, 89, 484, 94)	Structure fermée: 130-120-90/80 a.C. Dendro: 107/102 a.C.	Geiser 2013, p. 25-31
B.4.2	roue à rayons sur demi-cercle	7 ex. (11,6%)	Mormont (fosses 63, 126)	Structure fermée: 130-120-90/80 a.C. Dendro: 107/102 a.C.	Geiser 2013, p. 25-31
B.4.3	roue à rayons sur epsilon renversé	12 ex. (20%)	Bâle, Usine à gaz	Niveaux de 130/120-90 a. C.	Bâle 1994, p. 277. 149-150

Les exemplaires du groupe A à légende longue (A.1 et A.4.1) se rapprochent du prototype et seraient plus anciens que ceux du groupe B plus stylisé (B.1-B.4). Il se pourrait aussi, que cette proximité typologique résulte d'une proximité géographique avec la souche de la production.

Le poids moyen de ces pièces est de 1,85 g, soit l'équivalent d'un denier romain faible, voisin du quinaire de 1,70 g. Le module des exemplaires en bon argent se situe entre 12 et 13 mm. Aucun exemplaire fourré n'est présent ici, contrairement aux trouvailles « perdues » de sites comme Bâle ou le Mont-Vully. Il y a à Cossonay 27 exemplaires lourds du groupe B.4 (entre 1,88 g et 1,80 g (45% du dépôt et 84% de B.4). Aucun poids n'est inférieur à 1,68 g sur 56 pièces identifiées ici. L'usure des pièces reste faible.

Distribution et attribution des deniers de KALETEDOY

La distribution de cette série est l'une des plus étendue qu'ait connue la Gaule. La plus forte densité des pièces se situe entre les massifs des Vosges, du Jura et le Plateau, aire probable de leur émission. La découverte de plusieurs coins pour la frappe de ces monnaies témoigne de cette

localisation⁴. Les disparités typologiques et la très large diffusion de ces deniers résultent vraisemblablement de productions multiples (par partage ou imitation) comme d'autres espèces à large spectre (potins à la grosse tête...).

Quelle que soit la souche géographique des émissions les plus anciennes de la série, elles auraient donc été frappées par un ou plusieurs peuples de Gaule orientale (Lingons et Séquanes notamment ?).

Datation

Les datations archéologiques des trouvailles de plusieurs *oppida* et sites de France orientale et de Suisse actuelles permettent de fixer un TPQ pour les types de deniers présents à Cossonay (fig. 9).

Les dépôts des fosses (structures fermées) du Mormont (130/120-90/80 av. J.-C.; dendrochronologie: ca.107/102 av. J.-C.) permettent de situer le début de la production de plusieurs séries du groupe B avant 100. Les deniers de KALETEDOY sont également présents dans des niveaux de Besançon (phase Ia-b: 120-60 av. J.-C.), dans les prospections du Mont Vully FR et de Châtillon-sur-Glâne FR (100/80 av. J.-C.) jusqu'au Plateau septentrional (Altenburg).

Fig. 9

Terminus post quem connus des groupes et types monétaires du dépôt (DAO A. Geiser).

Deyber et al. 2003
Alain Deyber, Simone Scheers, Jean-Paul Preynat, « Les monnaies gauloises de l'oppidum de la Pierre d'Appel à Etival-Clairefontaine (Vosges) », *Archaeologia Mosellana*, 5, 2003, p. 123-136, (Actes des journées d'étude, Les oppida du Nord-Est de la Gaule à La Tène finale, tenues à Nancy les 17 et 18 novembre 2000).

Bibracte 2007
Katherine Gruel, Laurent Popovitch, *Les monnaies gauloises et romaines de l'oppidum de Bibracte*, Bibracte, 13, Gluxen-Glenne, 2007.

Bâle 1994
Andreas Burckhardt, Willem B. Stern, Guido Helmig, *Münzen aus Basel. Numismatische und metallanalytische Untersuchungen*, Antiqua 25, Bâle, 1994.

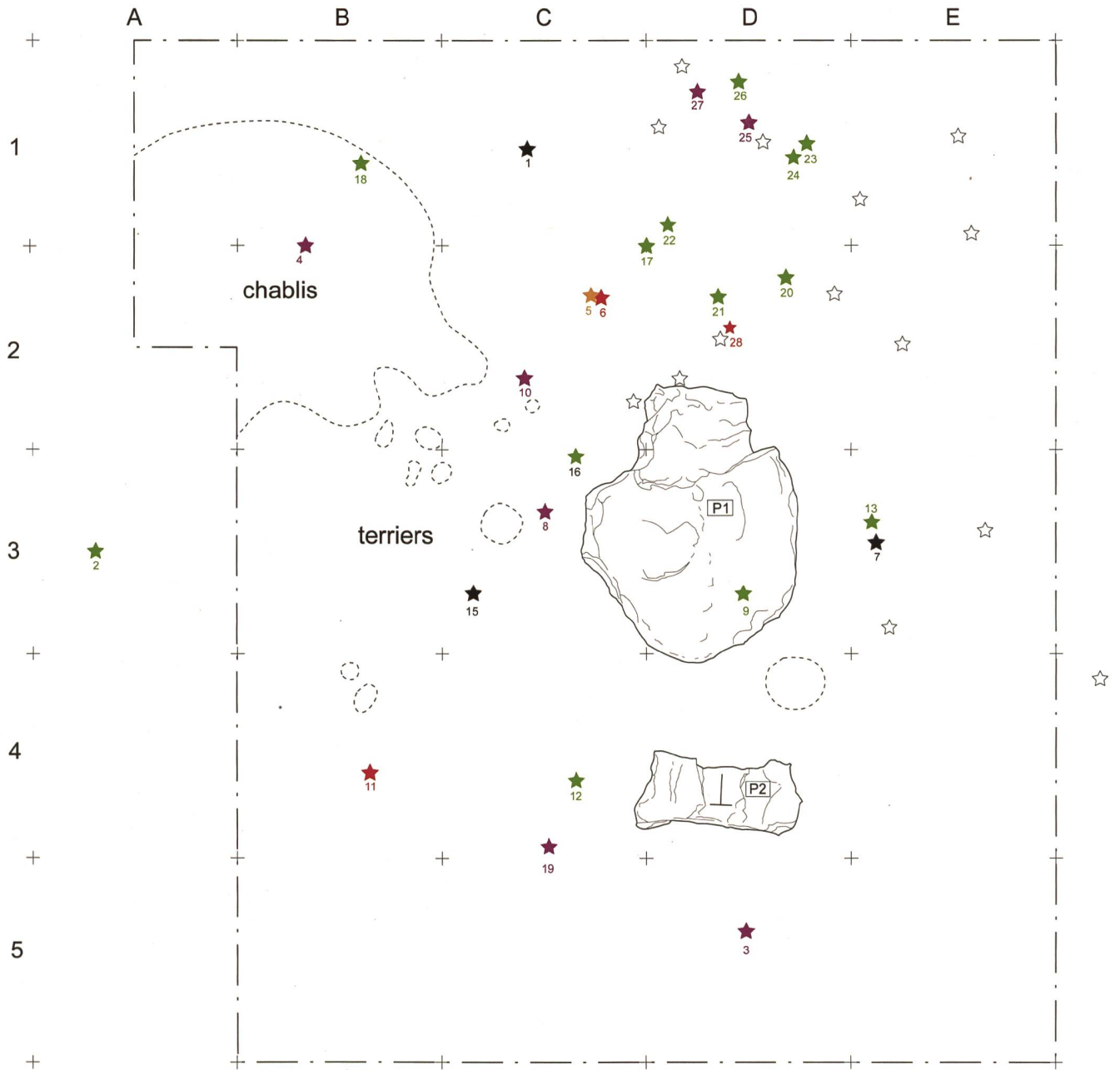


Fig. 10

Plan de répartition des monnaies par groupes et types génériques (DAO K. Weber Cavin, A. Geiser).

★ Position sûre

☆ Position restituée

▲ Metal

N° 1: flan, N° 7 et 15: pièces ne pouvant pas être classées

Cossonay, un geste court, peut-être unique à valeur d'offrande ?

Lors de la fouille, le relevé en plan des trous faits par les utilisateurs de détecteurs a permis de situer approximativement une partie des pièces prélevées. Il existe donc une répartition assez précise pour les 2/3 des monnaies récupérées (fig. 10). Elles sont largement dispersées sur une surface d'environ 18 m², avec une concentration plus marquée au sud/sud-est du bloc erratique. Les monnaies découvertes lors de la fouille se trouvaient entre 12 et 20 cm sous le niveau d'humus, voire plus bas. Quelques exemplaires ont probablement été déplacés par colluvionnement, par l'action des animaux fouisseurs ou par les racines. L'absence de structure en creux indique qu'il n'y avait pas de contenant, ni une volonté d'enfouissement et qu'il ne s'agit pas d'un trésor caché. L'absence de toute marque anthropique, niveau de circulation, foyer ou autre type de vestiges, indique que ce lieu n'était ni aménagé, ni fréquenté de manière régulière. La localisation des pièces en fonction des différents types ne montre pas de répartition spatiale différenciée. Les deniers de KALETEDOY entrent dans la composition de quelques dépôts clos renfermant plusieurs dizaines à plusieurs centaines de pièces, recueillis en marge et dans le massif du Jura (Jura, Houssen, Robache, Nunningen, Füllinsdorf)⁵. Si la composition de l'ensemble de Cossonay est homogène, celle de ces autres enfouissements varie par la présence d'autres espèces. Dans ces dépôts, la popularité des espèces de KALETEDOY paraît liée à un poids généralement élevé et à une quasi absence d'exemplaires fourrés. Le choix d'une seule espèce, une métrologie élevée, une usure anecdotique des exemplaires recueillis et la présence de ce qui peut être considéré comme un flan (module non frappé), semblent conforter l'hypothèse de pièces prélevées dans des productions récentes (fin du 2^e siècle av. J.-C.). Ces considérations associées à la dispersion spatiale des pièces dans un espace restreint suggèrent un geste court, peut-être un dépôt unique, répandu à la surface du sol. L'absence de cavité de thésaurisation et de traces anthropiques, la présence d'un bloc erratique central, la découverte à proximité immédiate d'une

lame volontairement tordue et le choix d'espèces homogènes et récentes plaident en faveur d'un geste d'offrande et donc d'un contexte potentiellement sacralisé.

Un lieu de culte naturel renfermant une offrande collective ou individuelle de monnaies ?

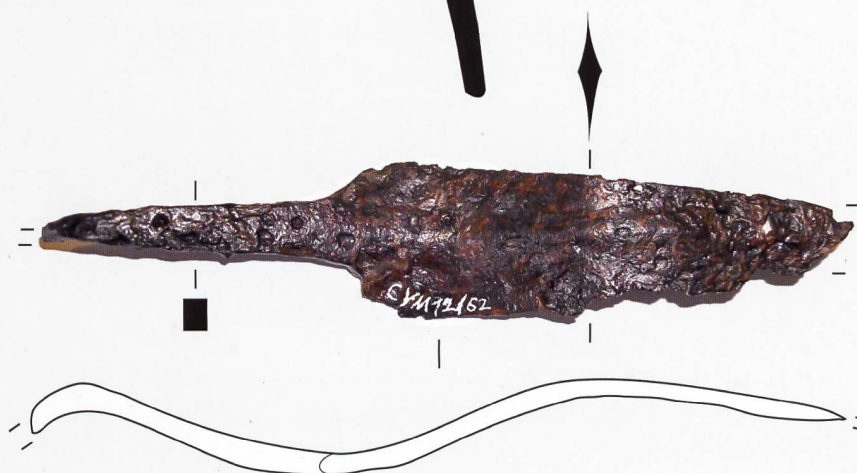
Parmi les lieux de culte qui ont laissé des traces tangibles, la recherche mentionne ceux qui se sont attachés à une forme naturelle, celle des « sources, étangs, grottes, éminences rocheuses »⁶. Certains lacs, étangs ou sources ont laissé des offrandes. L'exemple le plus connu est celui de Marin-Epagnier-La Tène⁷. Au Grand-Saint-Bernard, les offrandes monétaires celtiques étaient glissées dans les interstices du rocher, tout autour de l'élévation centrale du Plan de Jupiter. Ces offrandes pouvaient être déposées à titre individuel ou collectif, parfois officiellement au nom de peuples⁸. En Grèce, une épée était consacrée chaque fois qu'une armée traversait une rivière. De nombreuses épées celtiques ont été recueillies dans des cours d'eau, lacs ou étangs, comme par exemple à Marin-La Tène et à Berne-Tiefenau. Là, les offrandes constituent une sorte de trésor, contribution rituelle probablement consacrée au dieu par ou au nom d'une même communauté. A cette catégorie correspondent, peut-être, les trésors du 2^e siècle av. J.-C. de Saint-Louis (Alsace) et de Tayac (Gironde), renfermant quelques bijoux et des monnaies d'or.

Notre ensemble s'inscrit-il dans le panorama de ces dépôts à la fin du 2^e siècle av. J.-C. ? Sa localisation géographique et sa datation probable le replacent dans un contexte historique plus ou moins contemporain aux dépôts du Mormont. Est-il possible qu'une relation historique puisse être établie entre ces différents sites à vocation cultuelle (migrations cimbriques notamment) ? Cela n'est pas exclu.



Fig. 11
Demi-produit ou clavette
(long. 12,3 cm)
(DAO A. Crausaz)

Fig. 12
Couteau récupéré dans une
lame d'épée ou de poignard
(long. 13,6 cm)
(photo et DAO A. Crausaz).



Le mobilier en fer. Demi-produit et lame déformée

Quatre objets en fer ont été découverts en prospection à l'ouest de la fouille (cf. fig. 10). Si un fragment de tige en fer, provenant peut-être d'un anneau de bague, et une fiche à tête en T n'apportent aucune information sur la chronologie et la nature du site, deux autres objets ont un certain potentiel.

Une bande de fer plate de 3,6 cm de large, enroulée sur elle-même pour former une tige de section circulaire puis hémisphérique, se rapproche à la fois des demi-produits à extrémité roulée connus à La Tène finale, qui servaient de matière première au forgeron, mais aussi aux clavettes à tête quadrangulaire, connues de La Tène finale au Haut Moyen Âge. L'exemplaire de Cossonay présente à

la fois l'enroulement caractéristique des *currency bars*, et l'encochement, destiné à faciliter le maintien de la clavette dans l'essieu, rendant difficile de trancher entre les deux hypothèses (fig. 11).

Le second objet est une lame de 13,6 cm de longueur, à tranchant double et nervure centrale. La soie de section rectangulaire indique que la lame a été récupérée dans un poignard ou une épée pour servir sans doute de couteau. Elle présente une déformation importante, résultant sans doute d'un martèlement volontaire (fig. 12). Les épées et poignards auxquels se rattache la lame de Cossonay, sont courants au 1^{er} s. de notre ère mais apparaissent dès la fin du 1^{er} s. av. J.-C. Quant à l'artefact en fer, s'il

s'agit d'un demi-produit, une datation vers la dernière moitié du 1^{er} s. av. J.-C. (LTD2b) est envisageable, alors qu'aucune date ne peut être proposée pour la clavette. Rien ne vient toutefois contredire une datation contemporaine à la lame de couteau. La déformation de la lame rappelle les pratiques de désacralisation des objets (armement, parure, vaisselle) bien connues dans les contextes culturels du monde celtique au 1^{er} s. av. J.-C. Ces martèlements volontaires visaient à rendre inutilisables des objets déposés en offrande dans des tombes ou des lieux de culte.

Aurélié Crausaz

NOTES

- 1 Regula Frei-Stolba, « Les Helvètes », in *SPM IV. La Suisse du Paléolithique à l'aube du Moyen-Age*, Bâle, 1999, p. 29-34, qui penche pour l'arrivée des Helvètes au moment des migrations cimbriques; Stephan Fichtl, *Les peuples gaulois*, Paris, 2012, p. 68-69; voir aussi Geiser 2014, p. 119-125 et Geiser 2013.
- 2 Catalogues: BnF 8174-8309; LT XXXII. 8178, 8291; avec bibliographie récente : BMCC 1990, 282-331, S. 258-297; typologie: BMCC 1990, p. 41.
- 3 Subdivisions proposées par BMCC 1990 et Deyber, Scheers 1993. Partiellement formalisées dans Nick 2006, p. 60. Tab.10.
- 4 Auberson, Geiser 2001, p. 59-97; Dominique Hollard, « L'outillage monétaire gaulois de Valempoulières (Jura), témoin d'une production tardive de quinaires de KALETEDOY », *Cahiers numismatiques*, 51/201, 2014, p. 11-26.
- 5 Jura: Anne Geiser-Margarot *et al.*, « Monnaies antiques (ibériques, massaliètes, celtiques) de la collection Cavalier de la Médiathèque centrale d'agglomération-Emile Zola de Montpellier », *Archéologie en Hérault-Languedoc*, n°1, 2009-2010, p. 320-321; Derek F. Allen, « The Houssen Hoard at Colmar », *Revue belge de numismatique*, 122, 1976, p. 79-85; Deyber, Scheers 1993, p. 411-428; Andres Furger-Gunti, « Nunniger Ärsbli: 30 KALETEDOY-Quinare aus dem keltischen Schatzfund von Nunningen SO », in *Circulus Numismaticus Basiliensis* (éd.), *Festschrift Herbert A. Cahn, zum 70. Geburtstag*, Basel, 1985, p. 23-36; R. Marti *et al.*, « Füllinsdorf, Büechlihu: ein spätkeltischer Münzhort und weitere Funde », *Archäologie Baselland, Jahresbericht 2012*, 2013, p. 30-37.
- 6 Sénèque, *Luc.* 41.3 et Jean-Louis Brunaux, *Les Gaulois, sanctuaires et rites*, Paris, 1986, p. 15 et 45.
- 7 Brunaux 1986, *op. cit.*, p. 47; Felix Müller, *Der Massenfund von der Tiefenau bei Bern: zur Deutung latènezeitlicher Sammelfunde mit Waffen*, *Antiqua*, 20, 1990, p. 75.
- 8 Christian Goudineau, « Les sanctuaires gaulois: relecture d'inscriptions et de textes », in Jean-Louis Brunaux, *Les Sanctuaires celtiques et leurs rapports avec le monde méditerranéen*, Actes du colloque de St-Riquier, 8-11 novembre 1990, Paris, 1991, p. 256.

BIBLIOGRAPHIE

Auberson, Geiser 2001

Anne-Francine Auberson, Anne Geiser, « Les trouvailles monétaires et le coin du Mont-Vully », *Revue suisse de numismatique*, 80, 2001, p. 59-97.

Crausaz 2015

Aurélié Crausaz, *Rapport sur le corpus des objets de Cossonay (CYM12)*, rapport inédit, Archéologie cantonale, Lausanne, 2015.

Deyber, Scheers 1993

Alain Deyber, Simone Scheers, « Le trésor de Robache », *Archaeologia Mosellana*, 2, 1993, p. 411-428.

Geiser 2013

Anne Geiser, « Le faciès monétaire chronotypologique recueilli en 2006-2011 dans les fosses à dépôts, structures fermées du Mormont », *Bulletin de l'Association des Amis du Musée monétaire cantonal*, 26, 2013, Lausanne, 2014, p. 26-42.

Geiser 2014

Anne Geiser, « Courants monétaires celtes entre Alpes et Jura et peuplement », in Jérôme Bullinger, Pierre Crotti, Claire Huguénin (dir.), *De l'âge du Fer à l'usage du verre. Mélanges*

offerts à Gilbert Kaenel, dit « Auguste », à l'occasion de son 65^e anniversaire, CAR, 151, Lausanne, 2014, p. 119-125.

Nick 2006

Michael Nick, *Gabe, Opfer, Zahlungsmittel; Strukturen keltischen Münzgebrauchs im westlichen Mitteleuropa*, Rahden, 2006, 2 vols.

Weber Cavin 2012

Karine Weber Cavin, *Un dépôt votif de « Kaletedu » dans la forêt du Sepey. Rapport de fouilles*, rapport inédit, Archéologie cantonale, Lausanne, 2012.

ABRÉVIATIONS

BMCC 1990

Derek F. Allen, John Kent, Melinda Mays, *Catalogue of the Celtic Coins in the British Museum, vol. 2 Silver Coins of North Italy, South and Central France, Switzerland and South Germany*, London, 1990.

BnF

Ernest Muret, Anatole Chabouillet, *Catalogue des monnaies gauloises de la Bibliothèque nationale*, Paris, 1889.

LT

Henri de La Tour, mis à jour par B. Fischer, *Atlas de monnaies gauloises*, Paris, 1999 (3^e éd. Revue et corrigée).

RIG

Jean-Baptiste Colbert de Beaulieu, Brigitte Fischer, *Recueil des inscriptions gauloises*. Vol IV. *Les légendes monétaires*, Paris, 1998 (XLVe suppl. à Gallia).

RRC

Michael H. Crawford, *Roman Republican Coinage*, Cambridge, 1974, 2 vol.